

Itinéraires

**Itinéraires**

Littérature, textes, cultures

2009-4 | 2009

Pour une histoire de l'intime et de ses variations

---

## À la recherche des prémices d'une culture de l'intime

Françoise Simonet-Tenant

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/itineraires/1466>

DOI : 10.4000/itineraires.1466

ISSN : 2427-920X

### Éditeur

Pléiade

### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2009

Pagination : 39-62

ISBN : 978-2-296-10791-5

ISSN : 2100-1340

### Référence électronique

Françoise Simonet-Tenant, « À la recherche des prémices d'une culture de l'intime », *Itinéraires* [En ligne], 2009-4 | 2009, mis en ligne le 10 octobre 2014, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/itineraires/1466> ; DOI : 10.4000/itineraires.1466

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



*Itinéraires* est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# À la recherche des prémices d'une culture de l'intime

Françoise Simonet-Tenant

---

- 1 En notre époque contemporaine qui a fait du tout intime son mot d'ordre jusqu'à le vider de son sens, il est difficile d'imaginer le temps où la culture de l'intime s'invente et où se prépare une véritable révolution copernicienne : donner une existence verbale et une trace écrite à son for intérieur<sup>1</sup>. Sans doute ne peut-on cerner l'intime sans l'inscrire dans une triangulation intime/privé/public. Privé et public sont des réalités historiques construites de façon différente selon que l'on considère telle société ou telle réalité nationale. En France, le XVIII<sup>e</sup> siècle a « affiné la distinction du privé et du public », et le privé, « jadis insignifiant et négatif », s'est « revalorisé au point de devenir synonyme de bonheur », revêtant « un sens déjà familial et spatial<sup>2</sup> ». Comment dans ce cadre définir l'intime ? Avant de qualifier la profondeur de la relation que l'on entretient avec soi, l'adjectif « intime » a qualifié la liaison entre deux personnes. L'adjectif s'applique à partir du XVI<sup>e</sup> siècle à la vie intérieure, généralement secrète, d'une personne. Du premier sens découle l'emploi du substantif intime pour « ami très cher » que l'on rencontre dès le XVII<sup>e</sup> siècle, du second la qualification de ce qui est immédiatement accessible à l'intuition du sujet et non communicable, notamment en matière religieuse<sup>3</sup>. Jean Beauverd a montré comment « dans l'acception d'*intime* et d'*intimité*, une évolution assez remarquable va bientôt rendre progressivement *facultatifs* tous les termes autres que la profondeur<sup>4</sup> ». Reste que l'intimité, si l'on peut en esquisser les contours, reste une notion étonnamment labile. Ne serait-elle pas simplement un espace de retrait au plus intérieur de soi, coulisses de la vie privée qui échappent au regard social ? Se définirait-elle premièrement par l'espace du dedans (le plus profond de nous), secondairement par des contenus (thématiques et variables selon les êtres et les époques) ? Serait-elle d'abord d'ordre sentimental et sexuel ou d'ordre religieux ? Doit-on aller jusqu'à lui donner une définition quasi-métaphysique : « l'intimité promue lieu de sens<sup>5</sup> » ? L'intimité fascine sans doute parce que, comme le fait justement remarquer Bachelard dans un chapitre intitulé « Les rêveries de l'intimité matérielle » :

Hans Carossa écrit : « L'homme est la seule créature de la terre qui ait la volonté de regarder à l'intérieur d'une autre. » [...] Sur cette volonté de regarder à l'intérieur des choses, de regarder ce qu'on ne voit pas, ce qu'on ne *doit* pas voir, se forment d'étranges rêveries *tendues*<sup>6</sup>.

Sans doute faut-il se déprendre d'abord de ces « étranges rêveries tendues » pour revenir à l'historicité de la notion.

## La « lente montée de la confiance<sup>7</sup> »

- 2 On peut vraisemblablement donner une origine religieuse à l'incitation au discours sur le for intérieur. C'est le concile de Latran IV (1215) qui rendit obligatoire la confession annuelle. La confession auriculaire, partie essentielle de la pénitence, sacrement pour les catholiques, avait lieu dans le chœur ou derrière l'autel. Le confessionnal, meuble dans lequel le prêtre reçoit la confession du pénitent, apparaît sur les recommandations du Concile de Trente (1545-1563). L'on est tenté de voir dans ce meuble une aspiration à la discrétion de la confession ; c'est encore plus sûrement une arme du combat religieux en ces temps de lutte contre l'hérésie protestante et la marque d'une attention accrue à la pratique du sentiment de pénitence, liée à l'introduction de la direction de conscience. Si l'usage de ce meuble liturgique date du XVI<sup>e</sup> siècle, sa forme est fixée au siècle suivant.

Il comporte trois compartiments séparés par des cloisons. La loge centrale du confesseur ferme par une porte. Elle comprend un siège, un crucifix et un portemanteau, voire un chauffe-pieds au XVIII<sup>e</sup> siècle. La grille est une invention de Giberti et de saint Charles Borromée, qui facilite le dialogue, protège la honte du pénitent et la vertu du confesseur<sup>8</sup>.

L'on confie à un autre ses fautes, ses errances et les tourments de sa vie intérieure ; « les insinuations de la chair » sont sommées d'entrer en détail « dans le jeu de la confession et de la direction<sup>9</sup> ». La confession serait donc une mise en discours intimée de l'intime. À compter du XVIII<sup>e</sup> siècle s'amorcerait selon Jean Delumeau une croissante désertion des confessionnaux<sup>10</sup> ; encore tous les historiens ne partagent-ils pas cette observation : Alain Corbin fait du XIX<sup>e</sup> siècle « le siècle de la confession » et « l'âge d'or du sacrement de pénitence<sup>11</sup> ». Les historiens s'accordent néanmoins pour souligner la féminisation du sacrement, dans un mouvement conforme au « dimorphisme sexuel qui caractérise la pratique religieuse au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup> » et la virulence croissante de l'hostilité à la confession<sup>13</sup>.

- 3 Une recherche du terme « confessionnal » sur le corpus de la base de données « Frantext » entre 1600 et 1800 (1 130 textes) donne des résultats intéressants : vingt-neuf occurrences dont l'écrasante majorité est empruntée à des textes du XVIII<sup>e</sup> siècle (romans ou textes d'idées). Dans la plupart de ces exemples, c'est une femme qui se confesse et dans un certain nombre de cas l'acte de confession s'accomplit dans une atmosphère de voyeurisme qui nous renvoie au roman érotique et libertin. Pour le moins, la confession est volontiers interprétée comme une irrépressible effusion de paroles : « Un homme me disait assez plaisamment, que le désir d'occuper les autres, et le besoin de parler de soi, amenaient la plupart des femmes au confessionnal<sup>14</sup>. »
- 4 En matière d'aveux, le XVIII<sup>e</sup> siècle semble effectivement avoir constitué un tournant. L'aveu ne se limiterait plus à l'espace du confessionnal, mais l'incitation à se dire à un autre, et en particulier à produire un discours sur le sexe, n'aurait pas pour autant disparu :

L'aveu a été, et demeure encore aujourd'hui, la matrice générale qui régit la production du discours vrai sur le sexe. Il a été toutefois considérablement transformé. Longtemps, il était resté solidement encastré dans la pratique de la pénitence. Mais, peu à peu, depuis le protestantisme, la Contre-Réforme, la pédagogie du XVIII<sup>e</sup> siècle et la médecine du XIX<sup>e</sup> siècle, il a perdu sa localisation rituelle et exclusive ; il a diffusé ; on l'a utilisé dans toute une série de rapports : enfants et parents, élèves et pédagogues, malades et psychiatres, délinquants et experts. Les motivations et les effets qu'on en attend se sont diversifiés, de même que les formes qu'il prend : interrogatoires, consultations, récits autobiographiques, lettres ; ils sont consignés, transcrits, réunis en dossiers, publiés et commentés<sup>15</sup>.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle laïcise l'aveu, et selon Foucault, l'individu aurait intériorisé l'obligation de l'aveu qui fut d'abord une injonction religieuse puis qui se serait diffusé et aurait revêtu maintes formes. Avouer n'est plus seulement une injonction mais devient un besoin. En témoigne d'ailleurs la mutation des formes littéraires, et le succès d'une littérature à la première personne, d'aveu et de confession qui se développe dès la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, « une littérature ordonnée à la tâche infinie de faire lever du fond de soi-même, entre les mots, une vérité que la forme même de l'aveu, fait miroiter comme l'inaccessible<sup>16</sup> ». L'aveu constitue la matrice de maints textes de fiction ou de diction, qui échangent volontiers leurs protocoles énonciatifs : « on se fait à soi-même, dans le plaisir et dans la peine, des aveux impossibles à tout autre, et dont on fait des livres<sup>17</sup>. » La voie est ouverte à la promotion de l'intime à laquelle Rousseau confère grâce aux *Confessions* – laïcisation du modèle de l'autobiographie spirituelle – une publicité spectaculaire en même temps que ses lettres de noblesse en littérature. Dans un XVIII<sup>e</sup> siècle qui s'est délecté au subtil jeu du cacher/montrer, l'aveu a donc essaimé des confessionnaires dans les chambres que l'on n'hésite plus à verrouiller – pensons au tableau symptomatique de Fragonard, *Le Verrou* (1777-1779), où l'amant déjà en partie déshabillé enlace d'un bras une jeune femme tandis qu'il pousse de l'autre main un loquet. Il a essaimé dans les boudoirs que le siècle spirituel et libertin fait rimer aussi bien avec « oratoire » qu'avec « foutoir », dans les correspondances converties à l'épanchement de soi et dans tous les espaces clos qui vont pouvoir constituer des refuges de l'intimité.

## L'espace de la vie privée : le goût de la clôture

- 5 Les historiens de la culture sensible ont mis en évidence à quel point une nouvelle attention au corps prend forme au XVIII<sup>e</sup> siècle : c'est à partir de 1750 l'« abaissement du seuil de la tolérance olfactive<sup>18</sup> », la disqualification des odeurs corporelles importunes comme des parfums entêtants, qui ne seraient que des masques olfactifs, et la faveur accordée au sein des élites sociales à un espace intime aux fragrances délicates qui laisse « percer l'atmosphère individuelle, révélatrice de l'unicité du moi<sup>19</sup>. » Si on a longtemps refusé l'eau comme élément nécessaire à l'hygiène, on commence au siècle des Lumières d'en faire l'apologie dans la littérature médicale : s'ensuivent le développement de la toilette chez certains membres de la société aristocratique et bourgeoise et l'apparition très progressive dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle d'une pièce dévolue aux gestes hygiéniques corporels<sup>20</sup>.
- 6 L'étude des maisons urbaines au XVIII<sup>e</sup> siècle témoigne en effet d'un désir d'intimité qui se manifeste d'une part par le progrès de la spécialisation des pièces, d'autre part par l'apparition de pièces réservées au culte de l'intimité : des cloisons nouvelles créent des

pièces plus nombreuses et plus petites. Ainsi, tandis que la chambre est définie dans la mentalité du XVII<sup>e</sup> siècle comme la pièce où l'on couche et où l'on reçoit, elle est reconnue au XVIII<sup>e</sup> siècle « comme le lieu spécifique du repos et de l'intimité, et distinguée de la salle réservée à la sociabilité<sup>21</sup>. » C'est alors qu'apparaît une petite pièce nommée boudoir : cette version féminine et érotisée du cabinet est définie par le *Dictionnaire de l'Académie française* (édition de 1798) comme un « petit cabinet où l'on se retire quand on veut être seul. Elle est dans son boudoir ». Au XVII<sup>e</sup> siècle le mot *appartement* désignait la partie d'un « grand logis » (Furetière) ayant une fonction particulière. L'art de la distribution des pièces qui se développe au siècle suivant différencie l'« appartement de parade » et celui de « commodité », aux pièces de taille réduite, réservé à l'usage personnel des maîtres de maison. C'est également au XVIII<sup>e</sup> siècle que s'imposent les persiennes dont les vertus sont multiples : protéger les vitres des vents violents, les habitants des rayons du soleil et leur permettre de voir sans être vus. Selon les termes mêmes de l'*Encyclopédie*, les persiennes « contribuent à la sûreté des dedans, à ne point ôter entièrement le jour, et à empêcher d'être aperçu des dehors ». Les persiennes témoignent d'un souci nouveau de protection de l'intimité... Corrélativement il n'est point étonnant que l'homme du XVIII<sup>e</sup> siècle ait été plus que jamais un « grand rêveur de serrures<sup>22</sup> ». Le siècle des Lumières est celui de l'apogée du bien-faire de la clef : c'est le temps de la facture des clefs dites « anglaises » qui allient solidité et grâce, c'est l'époque où les serruriers compliquent à plaisir leurs œuvres, imaginant des serrures à plusieurs clefs différentes. « En 1777, le *Journal de Paris*, n° 151, insère un article par lequel la *Société libre d'Émulation* propose la meilleure construction d'une serrure à combinaisons<sup>23</sup>. » Le succès des clefs, serrures et autres fermoirs – où s'allient à la fois la quête de l'intimité, le goût du secret et la jubilation de l'ingéniosité technique – se rencontre spectaculairement dans la mode des *lockets* : bijou muni d'un fermoir qui peut abriter, tenu caché, le portrait en miniature de l'aimé(e), parfois galonné d'une mèche de ses cheveux.

- 7 Parmi d'autres, ces quelques éléments concrets suggèrent le besoin éprouvé d'un espace à soi, d'un espace où abriter une vie privée individuelle, une volonté de s'appartenir pleinement, d'éprouver cette appartenance et de donner une existence matérielle à la densité de la relation que l'on entretient avec soi-même.

## L'affirmation de la propriété de soi

- 8 Mieux s'appartenir à soi-même, tel est le chemin qui semble se dessiner pour le bourgeois ou l'aristocrate du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le XVIII<sup>e</sup> siècle est le siècle où il devient plus aisé pour chaque individu de se contempler : nous sommes dans l'incapacité de nous voir directement, et seuls les miroirs pallient véritablement cette défaillance humaine. Dans l'Antiquité et jusqu'à la fin du Moyen Âge, les miroirs étaient en métal poli : bombés, précieux et rares. La fin du Moyen Âge marque le début des miroirs en verre, tapissé de plomb ou d'étain, d'abord petits et bombés. Les ouvriers de Venise détinrent, jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, le secret de fabriquer des miroirs plats, de plus en plus fidèles. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle le miroir trouve sa place dans la vie quotidienne<sup>24</sup>. L'on note dans les décennies qui suivent une diffusion massive de glaces et miroirs dans les foyers parisiens, liée à l'essor de la manufacture royale de Saint-Gobain, fondée par Colbert. À partir des années 1770, le miroir se généralise à toutes les classes sociales, à Paris et dans les grandes villes. Les miroirs ont plusieurs intérêts : leurs surfaces réfléchissantes accroissent l'éclairage d'intérieurs souvent sombres par le redoublement des lumières

naturelles et artificielles ; ils constituent aussi une manière d'espace réflexif, qui renvoie à chacun son image, suscitant au-delà du vertige narcissique une confrontation de soi à soi qui n'a rien d'anodin. Que les autoportraits se multiplient au moment où les miroirs se perfectionnent et se répandent n'est pas l'effet d'une simple coïncidence. « L'aimable invention qu'un miroir », s'exclame Églé, l'héroïne de *La Dispute* de Marivaux, en découvrant que grâce au miroir elle peut se contempler, se charmer et s'aimer avant de prendre conscience qu'il lui permet aussi de « se comparer » en mesurant l'image qu'il lui renvoie d'elle-même à l'image des autres.

- 9 Se voir mais aussi compter son temps : au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'on peut savoir à tout moment l'heure qu'il est grâce à l'« horloge du corps » (la montre) ; l'horloge mécanique, inventée au début du XIV<sup>e</sup> siècle, s'est en effet progressivement miniaturisée, privatisée et individualisée, d'horloge publique transformée en « horloge de chambre » puis « de corps ». La fin du XVII<sup>e</sup> siècle a vu la mise au point d'horloges à deux aiguilles concentriques, l'une indiquant les heures, l'autre les minutes. La perception du temps et de sa mesure s'affine. Si l'emploi du temps est un héritage ancien, sans doute venu des communautés monastiques, le contrôle du temps est plus que jamais d'actualité en un siècle caractérisé par l'essor de la bourgeoisie, animée d'un idéal matérialiste et d'un souci d'efficacité pragmatique. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, grâce à la montre portable, accessoire aussi raffiné que nécessaire, le temps s'égrenant de la vie quotidienne est désormais à portée de main, aisément contrôlable et intériorisable<sup>25</sup>. La privatisation d'un temps fractionnable trouve sa traduction scripturaire dans l'usage du journal, précieux à celui qui souhaite faire un usage méthodique de sa vie. Michel de Certeau rappelle avec pertinence que *Robinson Crusoé*, roman de Daniel Defoe qui a valeur de mythe pour la société occidentale moderne, est également un roman de l'écriture, et de l'écriture d'un temps à maîtriser : l'éveil de Robinson au désir capitaliste de conquérir son île, de la contrôler, d'en exploiter les richesses et de se l'approprier « s'inaugure avec la décision d'écrire son journal, de s'assurer par là un espace de maîtrise sur le temps et sur les choses, et de se constituer ainsi, avec la page blanche, une première île où produire son vouloir<sup>26</sup> ». La réalité est parfois encore plus étonnante que la fiction. Philippe Lejeune a découvert dans les archives des Yvelines un journal fascinant par son obsession du temps : Philippe de Noircames (1742-1821) tient pendant treize jours de l'année 1775, vingt-cinq jours de l'année 1776 et trois jours de l'année 1777 un journal d'une minutie quasiment maniaque :

(vers 4<sup>h</sup> après midi) Je dors assez bien, quoique j'aie eu froid dans mon lit, et la tête trop basse. Je rêve mais j'en ai peu de souvenir. Seulement j'ai & avec ma sœur très voluptueusement et j'en avais grand besoin. Je me lève à 8h du matin, j'avais entendu de bonne heure le postillon sortir de ma chambre où il avait couché avec Nicolas pour aller à ses chevaux et levé, Houzé entre et on me dit que Pléo est venu pour me parler. Peut-être a-t-il apporté des criées et des baux, il faut le voir. J'envoie quelqu'un (c'est Nicolas) pour le prier de revenir. Je n'étais pas levé, je cause avec Houzé et nous faisons encore 4 vers. J'écris l'article II d'hier matin 19 page 2. Pléo entre, je finis. Il apporte quelques baux et quelques criées, je lui parle encore du pavement des prairies et il continue à se défendre mal. Il sort, et la voiture jaune est arrivée, je vais descendre pour la voir et ensuite partir (vers 4<sup>h</sup> 1/8)

<sup>27</sup>.

Entrée minutieuse délimitée rigoureusement par l'indication horaire du début et de la fin de la rédaction : le diariste se montre extrêmement soucieux de l'exactitude des heures inscrites. Aussi précise-t-il dans une page où il explique son dispositif d'écriture : « Jusqu'à ce que j'aie une montre juste, j'ai demandé celle de Le Clair, afin de mettre le

temps exact de mes actions, ce qui est nécessaire pour la ponctualité du journal. » Les événements notés sont secrets – la jouissance sexuelle notée & avec une mystérieuse « sœur », manière pour le diariste de désigner une créature fantasmatique à moins qu'il ne crypte ainsi les délices diurnes de la masturbation – mais aussi prosaïques et factuels. Ce relevé détaillé peut sembler fastidieux : encore cette liste d'événements minuscules est-elle une plongée dans l'intime : l'on sait que l'intime est d'abord fait d'infime, de petits riens qui constituent le sujet qui s'écrit. À cet égard on se rappellera que le relevé des détails n'est point anodin et que la comptabilité de l'infime a toujours semblé d'importance dans la vie spirituelle et religieuse.

Dans cette grande tradition de l'éminence du détail viendront se loger, sans difficulté, toutes les méticulosités de l'éducation chrétienne, de la pédagogie scolaire ou militaire, de toutes les formes finalement de dressage. Pour l'homme discipliné, comme pour le vrai croyant, nul détail n'est indifférent, mais moins par le sens qui s'y cache que par la prise qu'y trouve le pouvoir qui veut le saisir<sup>28</sup>.

La montre et l'écriture diaristique servent la discipline du quotidien jusque dans sa ténuité.

- 10 Les deux innovations techniques du miroir et de la montre, sans rapport apparent, ont pour effet commun de favoriser une meilleure maîtrise et possession de soi. En témoigne d'ailleurs le désarroi de ceux qui en sont privés : ce fut parfois le cas des aristocrates qui, dépouillés de tout, se sont trouvés enfermés dans les prisons de la Révolution. Il en va ainsi de Madame de Duras qui mentionne, dans ses Mémoires, son affliction d'avoir été privée en prison de sa « petite et très vilaine pendule de cuivre qui [lui] était extrêmement précieuse<sup>29</sup> » et son plaisir de retrouver un miroir à sa sortie de prison. Les corrélations entre innovations techniques et manières d'être sont séduisantes quoiqu'invérifiables, et l'on se contentera de noter ces coïncidences troublantes tout en restant incertain sur les relations de cause à effet : sont-ce les innovations techniques qui conditionnent un changement de comportement ou l'évolution des mœurs qui suscite des innovations techniques ? Quoi qu'il en soit, le miroir comme la montre, parmi divers objets du quotidien, participent à la complexe relation de soi à soi, qui implique la confrontation à son image, toujours même et autre, et le contrôle d'une durée insaisissable.

## Le droit au secret

- 11 La jouissance de soi passe par la possibilité donnée de ne pas tout dire de soi ou de le dire à des interlocuteurs librement choisis. Le XVIII<sup>e</sup> siècle, siècle de la diffusion de l'aveu comme nous l'avons observé, est également le temps du secret possible car qu'est-ce qu'un secret si ce n'est un aveu réservé ? Le secret est un terme ambigu qui peut recouvrir aussi bien la parole interdite et le silence absolu qu'une forme de communication entre initiés, autrement dit un certain mode de socialité fondé sur le partage de l'intimité. Il en va ainsi chez les garçons et les filles de la bourgeoisie : des amitiés privilégiées s'épanouissent dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle, où s'exaltent les confidences juvéniles et l'intensité des émotions. « Lorsque l'on écrit à une personne que l'on aime, l'on ne peut s'empêcher de marquer ce que l'on sent, il semble que la plume suit plutôt ce que le cœur lui dicte que toute autre chose, elle se laisse aller au penchant qui l'entraîne<sup>30</sup>. » Voilà en quels termes Marie-Jeanne Phlipon âgée de treize ans, dite Manon (et future Madame Roland), s'adresse à Sophie Canet, son amie d'enfance, connue au couvent.

- 12 Si l'on définit simplement l'intimité comme un espace de pensées, de paroles et d'actions soustrait au jugement social et que l'on tente d'en situer la fondation juridique, l'on observe qu'elle résulte d'une séparation historique entre l'homme privé et l'homme public. Cette frontière est effectivement tracée dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, et l'intimité s'articule sur le droit au secret :

L'État a concédé à l'individu dès le XVIII<sup>e</sup> siècle des secrets légitimes qui lui sont indispensables pour le mobiliser, consolider son sentiment de confiance, pour susciter en lui un « for intérieur » qui puisse augmenter son champ d'action en dehors ou au côté de l'ordre public nous dit Koselleck. Les secrets de l'individu sont conçus comme un puissant support de relations, un mécanisme actif qui libère et convertit de l'action, et dont la « publicité » serait préjudiciable à l'exercice de la confiance. [...] Les Lumières dilateront peu à peu le « for intérieur », cette intime délibération, tout en protégeant ce domaine de l'État et qui resterait ainsi nécessairement enveloppé du voile du secret. S'appartenir rien qu'à soi-même, cultiver un espace intérieur à l'écart des autres, suppose un mouvement d'émancipation à l'égard des sphères publiques et à l'intérieur même de l'intimité. En gros, l'État très tôt a délibérément abandonné l'intimité à l'individu, dans une sorte d'espérance d'un retour de bénéfice via la morale publique, ou du moins, comme prémisses nécessaires à la constitution d'un État démocratique<sup>31</sup>.

- 13 Dans l'histoire de la lettre privée se manifeste clairement cette conquête de la possession de soi. Par arrêt du 10 août 1775, Louis XVI déclare que la correspondance privée est dorénavant inviolable et défend d'utiliser en justice des lettres interceptées. Le principe du secret de la correspondance proclamé par un décret de l'Assemblée nationale (1790) est réaffirmé dans le Code pénal napoléonien. Dans les faits, le contrôle de l'État s'exercera encore, et la censure des correspondances privées sévira encore notamment durant la Révolution et les deux Empires ; néanmoins « le droit au secret de la correspondance apparaît de plus en plus comme un droit personnel et intime<sup>32</sup> ». Le droit au secret de ses écrits, l'individu aspirera à le défendre non seulement contre la puissance publique mais également contre l'indiscrétion ou l'indélicatesse des proches.

## La conversion de la lettre et du journal personnel à l'intimité

- 14 Croire que la lettre et le journal ont toujours véhiculé l'intimité de leurs scripteurs est une vision largement mythologique. L'intimité qui viendra caractériser ces écrits n'est qu'un trait tardif... et peut-être transitoire. Ce qui caractérise avant tout le journal et la lettre, c'est leur articulation au temps qui s'inscrit dans le texte sous sa forme datée. Le journal personnel est issu d'une constellation de textes caractérisés par l'obéissance à la structure calendaire : livres de bord, chroniques historiques, livres de raison, journaux de voyage. Si ces écritures sont maillées sur le quotidien, elles sont sans intériorité.
- 15 Le début du XVII<sup>e</sup> siècle voit la différenciation du journal en journal personnel et en journal public sous la forme de publications périodiques qui rapportent les événements saillants dans certains domaines : c'est la presse d'information politique cantonnée dans le récit des événements (la *Gazette* créée en 1631 par Théophraste Renaudot) ; c'est le « journalisme de commentaire » portant un regard distancié sur l'actualité dont les publications savantes qui rendent compte des ouvrages nouveaux (le *Journal des savants* créé en 1665) ; ce sont, distinctes des gazettes ou des journaux savants qui affichent un idéal d'impersonnalité, des « feuilles périodiques à forme personnelle » caractérisées par



la mise en avant d'un « je » : l'usage de la première personne recouvre des réalités diverses et peut renvoyer à un journaliste qui s'exprime en son nom propre ou à une figure de rédacteur imaginaire<sup>33</sup>. Dans le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle le terme de « journal » s'applique à la presse généraliste au même titre qu'à la presse spécialisée. Au terme de journal est donc de toute évidence attachée une dimension sociale ; il en va de même pour la lettre. La lettre à la Renaissance fut avant tout le vecteur d'une sociabilité savante et académique : l'exemple le plus spectaculaire en est le réseau épistolaire constitué autour d'Érasme avec les grands de ce monde, détenteurs du pouvoir politique et religieux, et avec les humanistes disséminés à travers l'Europe, où la correspondance fait office « de carrefour d'informations, de réflexions, d'argumentations à l'échelle européenne<sup>34</sup> ». La lettre devient au XVII<sup>e</sup> siècle l'instrument d'une sociabilité mondaine, et elle reste longtemps étrangère à toute idée d'épanchement et d'intimité. En témoigne l'usage de la lettre « à cachet volant<sup>35</sup> » dont différents correspondants peuvent prendre connaissance.

- 16 Ce n'est que très progressivement que la lettre et le journal personnel vont délaisser leur fonction informative première pour laisser le champ libre à d'autres fonctions et plus particulièrement à la fonction émotive et pour entrer dans la culture de l'intimité dont nous avons esquissé les traits. Dans une forme proche de celle que nous lui connaissons aujourd'hui, l'intimité est une invention du siècle des Lumières. Le désir d'intimité, lisible entre autres dans la conception de l'habitat et dans la relation au corps, s'inscrit également dans la lecture et l'écriture. Le succès déterminant d'ouvrages tels que *La Nouvelle Héloïse* ou *Paul et Virginie* instaure un nouveau mode de lecture, qui conduit le lecteur à voir dans la narration romanesque la transcription d'une réalité vécue par l'auteur, à s'identifier ingénument aux héros, à se tourner vers soi et à vivre sa lecture intensément et physiquement, comme un bouleversement émotionnel, solitaire et intime. La première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle voit l'édition des lettres de Madame de Sévigné, bientôt érigée en sainte patronne du genre épistolaire : aux éditions subreptices succède une édition autorisée entreprise à partir de 1734 par Perrin sous la tutelle de Pauline de Simiane, la petite-fille de la marquise. Certes le fameux « naturel » de la marquise et ses dons de conteuse mondaine séduisent le lecteur, mais ce dernier est aussi (et surtout ?) retenu par les accents de la mère passionnée et douloureuse d'une fille dont elle est séparée, émotion affective inédite dans une correspondance finalement exceptionnelle à maints égards dans le paysage épistolaire du XVII<sup>e</sup> siècle et dont s'engouent les lecteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le succès de la correspondance de Madame de Sévigné est à mettre en relation avec la faveur dont bénéficient globalement les écritures à la première personne au XVIII<sup>e</sup> siècle qu'elles soient authentiques (récits de voyages) ou fictives (vogue du roman-mémoires et du roman épistolaire). Dans une société où les certitudes religieuses s'obscurcissent et où se dessinent certaines formes de laïcisation (la quête du bonheur substituée pour certains à la recherche du salut) est venu le temps de l'avènement du sujet : on prend désormais en compte la singularité d'un regard individuel posé sur le monde. Un grand mouvement vers l'intimité de l'écriture anime les scripteurs européens dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui s'empare des journaux personnels et des lettres au point de faire du journal, quelques décennies plus tard, l'archétype de la littérature intime. Encore cette transformation n'est-elle pas linéaire, étroitement dépendante des personnalités qui s'expriment.
- 17 C'est au XVIII<sup>e</sup> siècle que se fait jour la volonté des épistoliers d'exprimer leur être singulier et que commence de s'exposer dans les lettres une intimité sentimentale et

spirituelle qui, jusqu'alors, ne s'exprimait que par le biais de la fiction. L'exposition d'une sensibilité à vif est au cœur de la correspondance de Julie de Lespinasse (1732-1776) dont les lettres d'amour sont publiées pour la première fois en 1809<sup>36</sup>. Julie de Lespinasse anime un salon progressiste, est la compagne platonique de d'Alembert et l'amante malheureuse de Guibert, officier et auteur d'ouvrages de tactique militaire. Elle ne cesse d'aimer et de souffrir dans son corps et dans son âme : elle l'écrit inlassablement prouvant par là même que la gamme des motifs de l'intimité, somme toute restreinte, peut donner lieu à un nuancier quasiment inépuisable d'expressions verbales. La présence du corps dans ses malaises les plus sordides s'impose dans les lettres de Julie de Lespinasse où il est sans cesse question de sang, de larmes, de voix éteinte, d'insomnies, de mal à la poitrine, de toux, d'étouffements, de vomissements, de fièvre... L'image que l'épistolière crée d'elle-même est celle d'une âme et d'un corps qui souffrent à l'unisson et d'une conscience lucide de ce que l'on appellera, bien des décennies plus tard, la somatisation :

Je n'ai fait que languir depuis votre départ ; je n'ai pas été une heure sans souffrance : le mal de mon âme passe à mon corps, j'ai tous les jours la fièvre, et mon médecin, qui n'est pas le plus habile de tous les hommes, me répète sans cesse que je suis consumée de chagrin, que mon pouls, que ma respiration annoncent une douleur active ; et il s'en va toujours en me disant : *nous n'avons point de remède pour l'âme*<sup>37</sup>.

Si Julie de Lespinasse fait de son for intérieur un spectacle pathétique, n'est-ce pas pour s'en servir comme arme ultime de séduction pour circonvenir Guibert ? Autrement dit l'exhibition de l'intimité existerait d'abord parce qu'il y a au bout de la plume un interlocuteur à persuader. Trouvons-nous dans les journaux personnels l'équivalent d'une Julie de Lespinasse, trouvons-nous pareille exposition d'un mal-être physique et sentimental, pareille anatomie verbale d'un corps et d'un cœur ?

- 18 C'est à Diderot qu'il appartient d'établir la relation entre lettre et journal. Certes il n'a pas tenu de journal intime. Il en a néanmoins parlé comme d'une entreprise à tenter, d'une écriture rêvée à atteindre, et la comparaison que lui inspire cette forme d'écriture suggère combien elle le fascine. Le 14 juillet 1762, Diderot écrit à Sophie Volland et imagine que les lettres adressées à Sophie sont une manière de journal, tout en mesurant les difficultés inhérentes à cette forme d'écriture :

Mes lettres sont une histoire assez fidèle de la vie. J'exécute sans m'en apercevoir ce que j'ai désiré cent fois. Comment, ai-je dit, un astronome passe trente ans de sa vie au haut d'un observatoire, l'œil appliqué le jour et la nuit à l'extrémité d'un télescope, pour déterminer le mouvement d'un astre, et personne ne s'étudiera soi-même, n'aura le courage de nous tenir un registre exact de toutes les pensées de son esprit, de tous les mouvements de son cœur, de toutes ses peines, de tous ses plaisirs<sup>38</sup>.

Voilà l'écriture journalière définie comme un télescope qui servirait à sonder le moi.

- 19 Dans les faits, les premières expressions de l'intimité dans l'écriture diariste au XVIII<sup>e</sup> siècle, si elles existent, ne font que balbutier avec force réticences comme en témoignent les passionnantes recherches entreprises par Philippe Lejeune sur les origines du journal intime<sup>39</sup>. Au moment où la lettre peut déjà apparaître chez d'aucuns comme un véritable champ de bataille affectif, le journal se serait à peine dégagé de sa gangue de neutralité, et pour l'heure, les diaristes n'avancent qu'à petits pas sur les chemins de l'intériorité. C'est ce que suggère l'étude consacrée par Philippe Lejeune au journal de Louis-François Guiguer, baron de Prangins (1771-1779), exact contemporain de Julie de Lespinasse<sup>40</sup>. En 1777, Louis-François Guiguer a trente-six ans. Lorsqu'il apprend que Matilda, sa cousine

dont il est épris, lui destine un portrait que le peintre Zoffrani fait d'elle, il note dans son journal :

Séance chez Zoffani. Le portrait sera charmant et cette forme est mille fois plus agréable que la miniature sur une boîte ou la tête seule de grandeur naturelle. [...] J'ai loué tout cela très sincèrement et sans imaginer que deux petits bras viendraient s'appuyer sur mes épaules pour me dire à l'oreille avec une voix charmante que le portrait serait pour moi, pour moi-même. Me voilà en possession de toutes les séances ; j'aurai voix chez le peintre, je serai chargé de regarder la physionomie de ma cousine, de quoi je m'acquitterai fort bien. Mais *basta*. Ceci est un journal.

À l'instant même où le diariste se laisse aller à l'émotion intime, il s'interrompt, peut-être parce que le journal n'est pas secret mais ouvert à la lecture des proches, peut-être aussi parce que les émotions affectives ne sauraient encore être matérialisées sur la page blanche d'un journal destiné d'abord à l'enregistrement du factuel. Le journal se tient encore sur le bord de l'intime.

- 20 Que doit-on induire de ce parallèle entre le traitement épistolaire et diaristique de l'intimité et du décalage sensible entre les deux formes ? Serait-ce la lettre (authentique ou plus sûrement fictive) qui fournirait au journal personnel le modèle d'une écriture où débonder son cœur quand bien même le destinataire de l'épanchement ne sera autre que le scripteur ? L'hypothèse est séduisante bien qu'elle ne constitue vraisemblablement qu'une explication très partielle de la conversion du journal à l'intime. L'on observe à la charnière des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles l'existence d'un certain nombre de textes publiés qui offrent des exemples d'une écriture épistolaire glissant vers l'écriture diaristique, romans par lettres compliquant le strict régime épistolaire par l'insertion de fragments de journaux personnels (*Valérie de Madame de Krüdener*, 1803) ou, cas plus intéressant, récits qui semblent résulter d'un métissage des deux formes, journaux intimes camouflés en romans épistolaires et dont l'archétype semble *Les Souffrances du jeune Werther* de Goethe (1774). Quelque deux décennies plus tôt, on découvre déjà dans le paysage français l'exemple isolé (?) d'un récit au statut incertain : *Journal en forme de lettres mêlé de critiques et d'anecdotes* de Françoise-Albine Benoist. Le récit, publié en 1757, rencontra peu d'écho. Il n'en mérite pas moins de retenir notre attention : dans sept lettres qui constituent le journal d'une semaine (du mardi 8 février au lundi 14 février 1757), une narratrice lyonnaise, dont on ignore l'identité, s'adresse à une amie qui doit venir la rejoindre. Elle lui narre en détail les activités de ses journées, ses lectures, les moments partagés avec son époux qui se révèle parfois importun quand elle souhaite écrire son journal, ses visites, ses promenades, son désir de s'observer et de se connaître :

Je voulais me chercher, me connaître, m'étudier. Vous savez que l'étude de son propre cœur est la plus utile. Quoique l'amour-propre n'y trouve pas absolument son compte, n'importe. Rien n'est plus essentiel à l'homme que de se bien connaître à lui-même, afin qu'il soit en état de faire tous ses efforts pour atteindre à autant de perfection que la pauvre humanité en peut comporter<sup>41</sup>.

Le cadre de la correspondance à l'amie privilégiée, destinée à devenir un lieu commun des correspondances de jeunes filles et jeunes femmes, qu'elles soient fictives ou authentiques, peut apparaître comme un vecteur commode à l'expression du souci de soi, et c'est un véritable pacte intimiste que formule la narratrice sous prétexte de satisfaire la curiosité de sa destinataire :

Vous souhaitez que je vous rende un compte exact, par écrit, de ce que je fais tous les jours, de ce que je vois, de ce que je pense ? Eh ! Quel plaisir espérez-vous retirer de cette espèce de journal ? Vous savez que ma vie est fort unie, que je n'ai que des amusements très simples, que mes pensées sont ordinaires et que je suis peu sujette

aux événements ; il n'y a donc que votre amitié pour moi qui vous fera trouver de l'intérêt dans les bagatelles que je vous écrirai<sup>42</sup>.

Vous devez voir que je suis bien exacte à remplir ma promesse ; je ne vous épargne ni pensées, ni sensations, ni idées, ni doutes, ni jugements, ni perceptions, ni objections, ni propositions, ni sentiments, ni réflexions ; enfin je vous dis tout ; et pour tout vous dire, je vous dirai que je suis rentrée chez moi, à midi. J'ai lu jusqu'à quatre heures que le cher époux m'a proposé d'aller nous promener sur les remparts<sup>43</sup>.

Le « je » qui s'exprime et s'engage est-il celui de l'auteur ou d'un personnage ? Les sept lettres sont livrées au lecteur sans les artifices usuels, fréquents dans le roman épistolaire, où la correspondance est fréquemment présentée dans un avertissement de l'éditeur comme un document retrouvé. Rien de tel dans le texte de Françoise-Albine Benoist livré sans coquetterie et dont les accents féministes ne semblent pas feints. D'un texte au statut incertain, le titre même souligne la conscience d'une singularité formelle qui passe par l'hybridation de deux formes. Si l'affichage explicite d'une telle hybridation reste exceptionnel, les « recueils composés de lettres esseulées<sup>44</sup> » qui semblent autant d'entrées de journal ne sont plus des hapax à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du siècle suivant. Alors que le roman épistolaire connaît encore, après les sommets constitués par *La Nouvelle Héloïse* et *Les Liaisons dangereuses*, quelques réalisations polyphoniques notables – des *Lettres neuchâtelaises* de Madame de Charrière (1784) à *Claire d'Albe* de Sophie Cottin (1798) ou à *Delphine* de Germaine de Staël (1802) –, les monodies épistolaires connaissent leur heure de gloire. *Les Souffrances du jeune Werther* (1774) – dont la traduction en français paraît dès 1776<sup>45</sup> – rencontre un large succès ainsi que son imitation italienne, les *Ultime Lettere di Jacopo Ortis* de Ugo Foscolo (1798). En France, Senancour s'inscrit avec *Oberman* (1804) dans la voie ouverte par Goethe. Ouvrage composé de quatre-vingt-onze lettres que le narrateur adresse à un correspondant quasiment muet, le récit dépourvu d'événements se concentre sur la vie intérieure de son narrateur. L'éditeur prétendu des lettres affirme dans des « Observations » préliminaires au texte épistolaire que « ces lettres ne sont pas un roman ». Effectivement l'on n'observe nulle concession au romanesque dans une monodie épistolaire qui, transformant la lettre en fragment révélateur d'un état d'âme, « tourne à la rêverie et au journal intime<sup>46</sup> ». *Oberman* ne connaît aucun succès lors de sa première publication. C'est Sainte-Beuve qui permet la découverte de l'œuvre après 1830 et suscite l'intérêt pour Senancour de la génération romantique. Cette même génération a lu avec enthousiasme, en 1824, *Vingt-quatre heures d'une femme sensible*, bref roman épistolaire de Constance de Salm constitué de quarante-quatre lettres censées avoir été écrites en vingt-quatre heures par une femme désespérée et affolée de jalousie, persuadée d'être trompée par son amant : là encore la monodie épistolaire n'est qu'une suite de fragments où un moi prisonnier de ses obsessions décline ses souffrances. L'on peut raisonnablement penser que les modèles d'écriture offerts par la fiction, où la lettre délaisse l'événementiel mais se fait confidence et expression des tourments intérieurs, n'ont pas été sans influence sur les premières générations de diaristes.

## L'âge romantique

- 21 Les conditions paraissent réunies à l'époque romantique pour favoriser la proximité des formes diaristique et épistolaire. Cette contiguïté des formes se manifeste d'ailleurs par un usage accouplé des termes :

Songe surtout qu'il me faudra le 28 avril une longue lettre, une espèce de journal de toutes tes pensées, de toutes tes actions<sup>47</sup>.

Quand verrai-je une lettre timbrée de Paris, moitié lettre, moitié journal<sup>48</sup> ?

À une époque où l'expression « journal intime » est encore ressentie comme un néologisme<sup>49</sup> et où la pratique intimiste s'invente progressivement, le journal rejoint la lettre dans l'aspiration à la confiance et à l'effusion qui gagne l'ensemble des scripteurs<sup>50</sup>

- 22 Le journal s'intimise ; il va constituer l'espace du dedans, la caisse de résonance de l'âme dont Maurice de Guérin exalte la nécessité :

Nous vivons trop peu en dedans, nous n'y vivons presque pas. Qu'est devenu cet œil intérieur que Dieu nous a donné pour veiller sans cesse sur notre âme, pour être le témoin des jeux mystérieux de la pensée, du mouvement ineffable de la vie dans le tabernacle de l'humanité<sup>51</sup> ?

On peut parler à son journal comme on s'adresserait à un confident et on n'hésite pas à l'interpeller<sup>52</sup> :

Ô mon cahier ! mon doux ami, combien j'ai senti que je t'aimais en me dégageant de cette multitude. Aussi me voici maintenant à toi quoique la nuit soit bien avancée et que je sois tout brisé de fatigue, tout à toi pour conter mes peines et t'entretenir paisiblement dans le secret<sup>53</sup>.

Ô mon cahier, tu n'es pas pour moi un amas de papier, quelque chose d'insensible, d'inanimé ; non, tu es vivant, tu as une âme, une intelligence, de l'amour, de la bonté, de la compassion, de la patience, de la charité, de la sympathie pure et inaltérable. Tu es pour moi ce que je n'ai pas trouvé parmi les hommes, cet être tendre et dévoué qui s'attache à une âme faible et malade, qui l'enveloppe de son affection, qui seul comprend son langage, devine son cœur, compatit à ses tristesses, s'enivre de ses joies, la fait reposer sur son sein ou s'incline par moments sur elle pour se reposer à son tour, car c'est donner une grande consolation à celui que l'on aime que de s'appuyer sur lui pour prendre du sommeil ou du repos<sup>54</sup>.

La personnification du cahier permet de s'écrire à soi-même, et cette posture d'autodestination facilite une mise à distance de soi propice à l'analyse et aussi à l'expression du conflit intime dans laquelle on peut voir l'émergence de l'individu moderne<sup>55</sup>. Le journal est l'espace susceptible d'abriter les agitations et les discordances intimes :

Mon élément craintif, inquiet, analytique, est trop vivace pour me laisser jamais en repos<sup>56</sup>.

Tout travail est impossible avec ces sortes d'agitations. Tout devient amer, tant on a le goût du fiel à la bouche<sup>57</sup>.

J'arrive à une époque critique de ma vie intérieure. À un remuement étrange dans mes idées, à la croissance presque subite de plusieurs de mes facultés, à l'accélération de mon mouvement de vie intérieure, je reconnais l'approche d'une évolution que j'appelle depuis bien longtemps<sup>58</sup>.

L'intimité, espace de retrait et de réserve où se dilate la possession de soi, apparaît constitutivement liée au secret et l'intimisation passe également par le besoin de cacher son journal ou de le dérober aux regards indiscrets. Si le journal crypté le plus célèbre du XIX<sup>e</sup> siècle est peut-être celui de Benjamin Constant – ce dernier rédige le journal tenu entre 1811 et 1816 en langue française mais en se servant de l'alphabet grec pour se prémunir de la curiosité de son entourage –, Eugénie de Guérin se montre également une diariste et une épistolière précautionneuse. La ruse consiste non pas tant à décourager la curiosité des proches par l'usage de codes qu'à l'égarer en la satisfaisant partiellement. Entamant un nouveau cahier le 1<sup>er</sup> mai 1837, elle s'adresse à son frère :

En toute joie et liberté, reprenons notre causerie, cette causerie secrète, intime, dérobée, qui s'arrête au moindre bruit, au moindre regard. Le cœur n'aime pas

d'être entendu dans ses confidences. Tu as raison quand tu dis que je rase un peu pour écrire mes cahiers. J'en ai bien lu quelque chose à papa, mais pas tout<sup>59</sup>.

De même, l'épistolière a mis un subterfuge au point pour écrire en toute tranquillité :

Je vais t'écrire à la dérobée, et, pour dépister les curieux qui viennent dans ma chambre, j'aurai deux lettres, une dessus, l'autre dessous, et dès qu'on viendra je n'aurai qu'à tourner les cartes<sup>60</sup>.

- 23 La propension au repli et à l'interrogation sur soi caractéristiques du journal intime est également manifeste dans la correspondance. La transformation introspective de la lettre, précédée et accompagnée par la mutation de la lettre fictive en monodie, s'accorde avec le lieu commun romantique de l'incommunicabilité, substitué à la sociabilité qui prévalait à l'âge classique. Une « version autoréflexive<sup>61</sup> » s'impose à la lettre au début du XIX<sup>e</sup> siècle, qui se traduit par deux postures favorites : « *s'épancher* et *s'exhiber*. Ces deux verbes pronominaux réfléchis suggèrent incidemment que le va-et-vient qui s'instaure par la lettre est bien celui qui va de soi à soi, même si c'est en croisant l'autre sur son passage<sup>62</sup>. » La correspondance de George Sand constitue un bel exemple de la propension romantique de la lettre à l'autoréflexion, et dans cet immense massif épistolaire l'on peut s'arrêter sur la très longue lettre-confession (vingt-deux pages) qu'Aurore Dupin adresse à son époux, Casimir Dudevant, le 15 novembre 1825. Le couple traverse une crise aiguë et la jeune femme est attirée par Aurélien de Sèze, magistrat rencontré lors d'un séjour dans les Pyrénées. La longue lettre adressée à Casimir manifeste de façon spectaculaire l'autobiographisation épistolaire : la lettre est définie par son auteur comme une « confession » où Aurore se donne pour projet, martelé avec détermination, d'« ouvrir son âme ». Pour ce faire et pour expliquer la situation délicate à laquelle le couple a abouti, l'épistolière juge nécessaire de se livrer à un véritable récit de vie, inauguré par son autoportrait lors de sa rencontre avec Casimir, suivi des différentes étapes et des mécomptes de leur vie conjugale. La lettre laisse deviner, en dépit de la volonté affichée de l'épistolière de rétablir l'entente avec son époux, l'échec prévisible de la démarche entreprise. Malgré les évidentes divergences de goûts et de comportements qui l'éloignent de son époux, Aurore construit l'image d'un destinataire capable brusquement de comprendre son besoin d'épanchement et de partager sa pulsion autobiographique :

Aujourd'hui je t'ouvre mon âme avec délices, je t'y fais lire. Je suis sûre que tu me comprends, que tu m'approuves. Juge, mon ami, combien j'ai été malheureuse depuis 3 ans d'être forcée de renfermer en moi toutes mes sensations ! de descendre à des conversations rétrécies, à des idées et des occupations vulgaires. Que j'eusse été heureuse de pouvoir chaque soir écrire ma journée, de te la faire lire, te rendre compte, et te faire partager toutes mes sensations les plus intimes ! C'est ainsi que je faisais avec Aurélien. Il me fallait un *ami*, tu m'obligeais, mais tu ne m'entendais pas. Aujourd'hui tu me comprendras comme Aurélien me comprenait<sup>63</sup>.

Celui qu'elle appelle ainsi de ses vœux, sans doute assez éloigné du Casimir de la réalité, a tout d'un autre soi-même, *aller ego* aussi idéal qu'illusoire qui aura néanmoins constitué un fantasme de destinataire indispensable à l'écriture de cette immense lettre narrativisée, linéament possible d'une écriture autobiographique à venir.

- 24 L'autobiographisation de la lettre a pour conséquence possible la constitution de dialogues épistolaires dissymétriques où le destinataire, parfois correspondant privilégié, est réduit au rôle de faire-valoir, figure sans doute partiellement imaginaire d'un confident infiniment patient capable de tout entendre. Son image sera d'autant plus fantomatique pour la postérité que ses propres lettres n'auront pas toujours été conservées et encore moins éditées. Il en va ainsi de la correspondance d'Hector Berlioz et de son interlocuteur favori, Humbert Ferrand : les lettres de ce dernier ont disparu ;

restent celles de Berlioz, qualifiées par le premier éditeur d'« autobiographie d'autant plus intéressante qu'elle a été écrite au jour le jour, en dehors de toute préoccupation du public<sup>64</sup> ». À la lecture des missives de Berlioz, on est saisi par la manière dont l'épistolier se sert de la lettre comme vecteur d'une construction de soi-même :

Écoutez-moi bien, Ferrand ; si jamais je réussis, je sens, à n'en pouvoir douter, que je deviendrais [sic] un colosse en musique ; j'ai dans la tête depuis longtemps une *symphonie descriptive* de Faust qui fermente ; quand je lui donnerai la liberté, je veux qu'elle épouvante le monde musical<sup>65</sup>.

On n'en est pas moins frappé par le rôle accordé à l'interlocuteur qui lui est certes indispensable – ses silences sont source d'une insupportable angoisse – mais à la façon d'un écho.

- 25 L'expression de l'intimité est indéniablement un souci commun aux épistoliers et diaristes dès l'époque romantique ; néanmoins les rapports complexes du secret, du privé et de l'intime ne sont pas nécessairement traités de façon identique dans les journaux et dans les lettres. Si, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, l'intime personnel semble progressivement l'emporter sur le privé familial dans le journal<sup>66</sup>, la correspondance peut, quant à elle, donner la possibilité de la compartimentation, opérant selon le (ou la) destinataire dans des registres différents, laissant libre cours à l'intimité ou la tenant en bride. C'est la thèse développée par Roger Chartier et Jean Hébrard<sup>67</sup>. Soit la correspondance participe à maintenir la cohésion de la parentèle, cède à l'expression convenue de la sociabilité familiale et laisse peu de place à l'effusion personnelle ; soit elle autorise l'expression singulière d'une subjectivité qui se confie à un interlocuteur privilégié : « le réseau et le secret, le secret contre le réseau<sup>68</sup>. » Un exemple intéressant de secret au sein du réseau est fourni par la correspondance échangée entre une mère et sa fille sous la Monarchie de Juillet, Marie-Amélie, épouse de Louis-Philippe, et Louise-Marie, épouse de Léopold I<sup>er</sup>, roi des Belges<sup>69</sup>. La mère et la fille, très proches l'une de l'autre, s'écrivent au moins une lettre quotidienne. La correspondance est soigneusement conservée, chaque lettre est numérotée et classée. Un contrat de confiance épistolaire unit les deux femmes (« parles-moi [sic] toujours à cœur ouvert ma bien-aimée<sup>70</sup> », écrit Marie-Amélie à sa fille), et Louise-Marie confie à sa mère, son désarroi de jeune épouse séparée pour la première fois du cercle familial et peu amoureuse de Léopold, beaucoup plus âgé qu'elle. Marie-Amélie a l'habitude de lire à Louis-Philippe les lettres de leurs enfants, non sans respecter l'intimité épistolaire qu'elle entretient avec sa fille :

En lisant tes lettres je crois causer avec ma Louise, avec l'amie de mon cœur et c'est la plus douce illusion que je puisse avoir. Tu vois que nous ne nous levons pas de très bonne heure, dès que j'ai mis mes bas je cours dans mon cabinet de toilette où le bon Lapointe a l'attention de mettre tes lettres sur la commode, je rentre dans ma chambre avec mon trésor et j'en fais la lecture au Père, il y a deux ou trois phrases dans celle de ce matin que j'ai cru mieux fait d'avalier<sup>71</sup>.

- 26 Ainsi sur le point des rapports du privé et de l'intimité, alors que le journal personnel va peu à peu opérer en termes de hiérarchisation (suprématie de l'intime personnel sur le privé familial), la correspondance procéderait plutôt par feuilletage ou cloisonnement. La manifestation de l'intimité est plus ou moins grande selon les types de lettres et de destinataires : une même vie peut donner lieu selon les correspondants à un récit à géométrie variable dans lequel la confiance peut être expansive ou, au contraire, rester au bord des lèvres.

## La valorisation d'une littérature de l'émotion

- 27 La place accordée à l'épanchement du moi dans la culture et l'esthétique romantiques et la relative anomie qu'elles autorisent vont de pair avec le primat accordé à l'émotion, à l'apparente spontanéité et aux indices de la présence frémissante. Or le journal intime et la lettre apparaissent justement – de façon sans doute simplificatrice – comme des écritures libres de toutes formes d'entraves, où la plume ne peine pas et ne se réfrène pas. L'allongement fréquent de la lettre est à mettre en rapport avec ce primat de l'effusion, en opposition au code aristocratique jusqu'alors en vigueur<sup>72</sup>. La lettre s'allonge et présente souvent une fragmentation énonciative (présence au sein d'une même lettre de plusieurs dates ou mention de plusieurs moments d'écriture dans une même journée) qui la rapproche du journal :

Je viens d'envoyer une lettre de neuf pages à Louise. Ce serait long, infini pour tout autre, mais entre nous, il n'y en a jamais assez. Le cœur, quand il aime, est intarissable<sup>73</sup>.

Bon voici qu'on m'interrompt encore ! – Chère amie, je reprends ma lettre deux jours après l'avoir commencée<sup>74</sup>.

Je m'arrête effrayée de la longueur de ma lettre ; je me suis oubliée, je suis une égoïste. Vous êtes, et je le sais, accablé de travail<sup>75</sup> !

La lettre d'amour constitue d'évidence l'accompagnement indispensable de la « passion romantique » dont l'expression épistolaire est « souvent torrentielle, le sentiment s'exacerbant dans la distance que la lettre ne compense jamais<sup>76</sup> ». La longueur des missives, parfois qualifiées par les épistoliers eux-mêmes de « volumes », n'empêche pas les froissements ni les incompréhensions : « Mes lettres sont trop nombreuses et trop longues pour que je veuille te les faire relire, mais comment se fait-il que tu me dises que je ne te parle pas de ma santé, lorsque je ne manque jamais de te dire comment je me trouve<sup>77</sup>. »

- 28 Néanmoins l'apparente spontanéité des lettres – et des journaux intimes –, ce déshabillé de l'écriture et ce naturel ne pourraient-ils pas être d'une certaine manière les fruits d'une fabrication ? Ce que l'historien, Philippe Perrot, dit des corps est dans une certaine mesure transposable aux textes :

On a vu la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle baisser les masques : estomper des visages leur bariolure, ôter leur perruque, se défier des arts de la toilette et des beautés d'artifice. Vouloir la vérité, vouloir la nature, et les équivaloir : toute la cosmétique du XIX<sup>e</sup> siècle héritera cette morale de l'apparence sincère, et l'appliquera cependant avec une rouerie infinie.

L'affranchissement des esprits, depuis la Révolution surtout, s'est manifesté par la franchise des signes forts, des signes clairs, emblématiques. Et pour la bourgeoisie au pouvoir, obsédée de transparence dans le commerce des biens comme dans celui des hommes, être « naturel » devient une vertu cardinale, un idéal à atteindre. Un idéal trop risqué néanmoins pour être pris à la lettre, trop cruel pour l'approcher sans recourir subrepticement à la feinte du fard, produit « culturel » jouant d'autant mieux le « naturel » que sa fiction est bien jouée, que sa ruse est réussie.

Comble de « culture », la cosmétique bourgeoise simule une « nature<sup>78</sup> ».

Lettres et journaux authentiques ne sont pas coupés de la progressive mise en place au XIX<sup>e</sup> siècle d'une représentation sublimée de l'intimité que certaines réalisations romanesques (romans-journaux et monodies épistolaires fictives) ont étayée : « On veut du premier élan, de la confiance murmurée [...] mais aussi des scènes de la vie privée<sup>79</sup>. » Encore quelques années, et l'intime littérisé deviendra une valeur marchande.



## NOTES

1. Cet article reprend les idées développées dans le chapitre I de Françoise Simonet-Tenant, *Journal personnel et correspondance (1785-1939) ou les affinités électives*, Louvain, Academia-Bruylant, coll. « Au cœur des textes », 2009.
2. Michelle Perrot, « Avant et ailleurs », dans Philippe Ariès et Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, t. IV [1987], Paris, Seuil, 1999, p. 15.
3. Voir Véronique Montémont, « Dans la jungle de l'intime : enquête lexicographique et lexicométrique (1606-2008) », *supra*.
4. Jean Beauverd, « Problématique de l'intime », dans *Intime, intimité, intimisme*, Société des études romantiques, Université de Lille III, Éditions universitaires, 1976, p. 15-46.
5. Pierre Reboul, « De l'intime à l'intimisme », dans *Intime, intimité, intimisme*, *op. cit.*, p. 10.
6. Gaston Bachelard, *La Terre et les Rêveries du repos*, Paris, Corti, 1948, p. 7-8.
7. Michel Foucault, *Histoire de la sexualité t. I : La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976, p. 84.
8. Michel Figeac (dir.), *L'Ancienne France au quotidien*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 319.
9. Michel Foucault, *op. cit.*, p. 28.
10. Voir Jean Delumeau, *L'Aveu et le Pardon. Les difficultés de la confession XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1990, p. 169. L'auteur du passionnant *Tableau de Paris*, qui consacre un chapitre de sa fresque à « Confessionnal » et un autre à « Confesseurs », en dressait d'ailleurs le constat en 1781 : « Si l'habitude d'aller à confesse se perd insensiblement ; si elle est totalement éteinte dans les classes supérieures, ce n'est pas faute de confesseurs. Ils sont en surplus dans les confessionnaux qui sont adossés aux piliers des églises. Leur présence vous invite à y entrer ; vous n'avez qu'à vous agenouiller. / Le prêtre entend les péchés par une petite fenêtre grillée. Un numéro distingue les confessionnaux, afin que vous sachiez à qui vous devez achever votre confession commencée, et que vous n'alliez pas demander l'absolution à un prêtre qui pourrait vous dire nescio vos » (Louis Sébastien Mercier, *Tableau de Paris I*, édition établie sous la direction de Jean-Claude Bonnet, Paris, Mercure de France, 1994, p. 1392-1393).
11. Alain Corbin, « La relation intime ou les plaisirs de l'échange », dans Philippe Ariès et Georges Duby (dir.), *op. cit.*, p. 461.
12. *Ibid.*, p. 464.
13. *Du prêtre, de la femme et de la famille* de Michelet (Paris, Hachette-Paulin, 1845) est à la fois révélateur du dimorphisme sexuel qui caractérise la confession et de l'hostilité qu'elle peut susciter. Michelet s'intéresse particulièrement dans la deuxième partie de son ouvrage à la direction au XIX<sup>e</sup> siècle. Dans le chapitre qu'il consacre à la confession, les rôles sont clairement répartis : le confesseur homme reçoit la confession d'une femme. Le confesseur est représenté comme une figure toute-puissante, éventuellement menaçante, « maître » de la « pensée intime » de la femme : « Quand je songe à tout ce que contient le mot de confession, de *direction*, ce petit mot, ce grand pouvoir, le plus complet qui soit au monde, quand j'essaye d'analyser tout ce qui y est, je suis effrayé. »
14. Gabriel Sénac de Meilhan, *L'Émigré* [1797], Paris, Gallimard, 2004, p. 324.
15. Michel Foucault, *op. cit.*, p. 84-85.
16. *Ibid.*, p. 80.
17. *Ibid.*, p. 79.
18. Alain Corbin, *Le Miasme et la Jonquille*, Paris, Flammarion, coll. « Champs histoire », 1986, p. 90.
19. *Ibid.*, p. 111.
20. Voir article « hygiène », dans Michel Figeac (dir.), *op. cit.*, p. 229-231.

21. Annick Pardailhé-Galabrun, *La Naissance de l'intime (3 000 foyers parisiens XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, PUF, 1988, p. 256.
22. L'expression est empruntée à Bachelard (*La Poétique de l'espace*).
23. Cité dans Charles Loquet, *Aperçu historique de la serrurerie depuis les origines jusqu'à nos jours*, Rouen, Imprimerie Deshays, 1886, p. 108.
24. Voir Sabine Melchior-Bonnet, *Histoire du miroir*, Paris, Hachette Littérature, 1998.
25. Voir Philippe Lejeune et Catherine Bogaert, *Le Journal intime : histoire et anthologie*, Paris, Éditions Textuel, 2006, p. 51-54.
26. Michel de Certeau, *L'Invention du quotidien, t. I : Arts de faire*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1990, p. 202.
27. Journal de Philippe de Noircames transcrit par Philippe Lejeune, « Philippe de Noircames, diariste minute », sur le site autopacte, <http://www.autopacte.org/Comment.html>.
28. Michel Foucault, *Surveiller et Punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, p. 141.
29. Madame de Duras, duchesse, née Noailles, *Journal des prisons de mon père, de ma mère et des miennes*, Paris, Plon, Nourrit, 1889, p. 90.
30. *Lettres de Madame Roland (1767-1780)* publiées par Claude Perroud, t. I, Paris, Imprimerie Nationale, 1913, p. 3 (17 septembre 1767).
31. Jean-François Laé, « L'intimité : une histoire longue de la propriété de soi », *Sociologie et sociétés*, « De l'intimité », vol. 35, n° 2, automne 2003, p. 140-141.
32. Michelle Perrot, « Le secret de la correspondance au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Mireille Bossis (dir.), *L'Épistolarité à travers les siècles*, Stuttgart, Franz Steiner, 1990, p. 186.
33. Voir Alexis Lévrier, *Les Journaux de Marivaux et le monde des « spectateurs »*, Paris, Presse de l'Université Paris-Sorbonne, p. 108-111 et p. 118-134.
34. Marie-Claire Hoock-Demarle, *L'Europe des lettres. Réseaux épistolaires et construction de l'espace européen*, Paris, Albin Michel, 2008, p. 23.
35. Cachet qu'on met sur le pli supérieur d'une lettre, et qui, n'étant point adhérent au pli intérieur, ne la ferme pas.
36. Voir Anne Coudreuse, « Les lettres de Julie de Lespinasse : la tentation de l'impudeur ? », communication au colloque « Pudeur, impudeur, impudence », Bordeaux, janvier 2004, sur le site du CENEL, [http://www.univ-paris13.fr/cenel/images/stories/PUBLICATIONS/INDIV/EN\\_LIGNE/CoudreuseTentationImpudeur.pdf](http://www.univ-paris13.fr/cenel/images/stories/PUBLICATIONS/INDIV/EN_LIGNE/CoudreuseTentationImpudeur.pdf).
37. Julie de Lespinasse, *Lettres*, Paris, Éditions de La Table Ronde, 1997, p. 316 (8 novembre 1775).
38. Denis Diderot, *Lettres à Sophie Volland*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1984, p. 184.
39. Cette recherche sur les origines du journal personnel en France (1750-1815) reprend « mais sur des bases très différentes, l'enquête lancée en 1990 par Pierre Pachet dans *Les Baromètres de l'âme. Naissance du journal intime - un "intime" restreint par lui au seul sentiment de l'inconsistance de soi, et limité aux journaux publiés* ». Le chantier de cette recherche compte déjà nombre d'études monographiques sur des diaristes de la période considérée (Philippe de Noircames, Rétif de la Bretonne, Hyacinthe Azaïs, Marc-Antoine Jullien, le baron de Prangins, les Coquebert de Montbret, Alexandre Brongniart, Pierre-Philippe Candy, Célestin Guittard, François-Nicolas Noël, Deleullion de Thorigny), il est ouvert sur Internet et peut être consulté à l'adresse suivante : <http://www.autopacte.org/Comment.html>.
40. Voir *infra* l'étude de Philippe Lejeune : « Le journal au seuil de l'intimité ».
41. Françoise-Albine Benoist, *Journal en forme de lettres mêlé de critiques et d'anecdotes*, présentation et notes d'Olga B. Cragg, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2002, p. 106-107 (« Du mercredi 9 février 1757 »).
42. *Ibid.*, p. 102 (« Du mardi 8 février 1757 »).
43. *Ibid.*, p. 125 (« Du samedi 12 février 1757 »).
44. José-Luis Diaz, « Naissance de l'intimisme épistolaire (1760-1830) », *Épistolaire*, n° 32, 2006, p. 44.

45. Goethe, *Les Souffrances du jeune Werther*, trad. de l'allemand par le baron S. de Seckendorf, Erlangen, W. Walther, 1776.
46. Laurent Versini, *Le Roman épistolaire*, Paris, PUF, 1979, p. 175.
47. Victor Hugo, *Lettres à la fiancée*, Paris, Albin Michel, Ollendorff, 1947, p. 41 (29 mars 1821).
48. Maurice de Guérin, *Correspondance (1834-1839)*, Paris, Les Belles Lettres, 1947, p. 331.
49. Selon le *Dictionnaire historique de la langue française* (Dictionnaires Le Robert, 2006), la plus ancienne attestation de l'expression « journal intime » date de 1816 ce qui n'est qu'un repère par rapport à la vérité de l'usage. Si on se réfère à la base de données Frantext et à son corpus de 3 911 textes, la plus ancienne occurrence de l'expression figure dans le journal d'Eugénie de Guérin.
50. Voir Marie-Claire Grassi, « Naissance de l'intimité épistolaire (1780-1830) », dans Benoît Melançon (éd.), *L'Invention de l'intimité au siècle des Lumières*, Nanterre, Université Paris X-Nanterre, coll. « Littérales » n° 17, 1995, p. 67-76 : à partir de deux corpus de trois cent cinquante lettres (l'un situé entre 1700 et 1770, l'autre entre 1770 et 1820) de la petite et moyenne noblesse provinciale, Marie-Claire Grassi montre que la pratique des confidences progresse très nettement sur un siècle. Peu nombreuse et très circonscrite jusqu'en 1770, la confiance s'épanouit entre 1770 et 1820, « elle devient à la fois plus fréquente et plus profonde, et concerne les femmes et leur mal d'être » (p. 73), avant de connaître après 1820 un « éclatement général lié à l'effusion romantique ».
51. Maurice de Guérin, *Le Cahier vert*, Andillac, Les Amis des Guérin, 1998, p. 47 (15 mars 1833).
52. L'idée de s'adresser à soi-même et de faire de son papier le confident idéal semble naître dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi Magdalena van Schinne (1762-1840), fille d'une famille hollandaise de négociants, troque un beau jour l'écriture épistolaire contre l'expression diariste, s'adressant en français à son papier en octobre 1788 : « Ô mon papier, tu seras désormais l'unique dépositaire de mes idées, de mes sentiments, de mes peines et de mon bonheur. Ici, je pourrai épancher mon âme tout entière ; avec les autres, même avec mes meilleurs amis, je veux apprendre à dissimuler, je veux au moins ne plus les entretenir de moi. Toi seul, tu seras mon confident » (cité par Philippe Lejeune et Catherine Bogaert, *Le Journal intime : histoire et anthologie*, Paris, Éditions Textuel, 2006, p. 85).
53. Maurice de Guérin, *Le Cahier vert*, *op. cit.*, p. 151 (24 janvier 1834).
54. *Ibid.*, p. 157 (20 avril 1834).
55. Voir Alain Ehrenberg, *La Fatigue d'être soi*, Paris, Odile Jacob, 1998, p. 16 : « L'institutionnalisation du conflit permet la confrontation libre des intérêts contradictoires et l'obtention de compromis acceptable. Elle est la condition de la démocratie dans la mesure où elle permet de représenter sur une scène – politique – la division du social. De même, la conflictualité psychique est la contrepartie de l'autofondation qui caractérise l'individualité moderne. La notion de conflit est le moyen de maintenir un écart entre ce qui est possible et ce qui est permis. L'individu moderne est en guerre avec lui-même : pour être relié à soi, il faut être séparé de soi. Du politique à l'intime, la conflictualité est le noyau normatif du mode de vie démocratique. »
56. Maurice de Guérin, *Le Cahier vert*, *op. cit.*, p. 55 (22 mars 1833).
57. *Ibid.*, p. 77 (22 avril 1833).
58. *Ibid.*, p. 177 (6 juillet 1834).
59. Eugénie de Guérin, *Journal [1934]*, Andillac, Les Amis des Guérin, 1998, p. 95.
60. *Ibid.*, p. 71 (19 juin 1835).
61. Brigitte Diaz, *L'Épistolaire ou la Pensée nomade*, Paris, PUF, 2002, p. 87.
62. *Ibid.*, p. 164.
63. Georges Sand, *Lettres d'une vie*, choix et présentation de Thierry Bodin, Paris, Gallimard, 2004, p. 108-109.
64. Hector Berlioz, *Lettres intimes*, avec une préface par Charles Gounod, Paris, C. Lévy, 1882, p. xv.

65. *Ibid.*, p. 30 (2 février 1829).
66. Nous rappellerons la thèse de Philippe Lejeune qui, sans méconnaître le piège de la périodisation inévitablement schématique (*Le Moi des demoiselles*), distingue plusieurs phases dans le développement du journal de jeune fille au XIX<sup>e</sup> siècle : a) la « génération romantique » et une pratique encore assez libre et peu codifiée (1830-1848) ; b) la génération de « l'ordre moral » marquée par l'utilisation du journal intime à des fins édifiantes (1850-1880) ; c) l'émergence du journal « moderne » à compter de 1880 et dont Marie Bashkirtseff marque les prémices. Entre le journal « ordre moral » et le journal « moderne », l'on peut voir une évolution du rapport entre le privé et l'intime. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le sanctuaire du privé est la famille et la maison familiale. Les journaux de la génération « ordre moral » témoignent de la subordination du moi intime aux visées de la vie privée et familiale. Cependant va s'affirmer de façon croissante la revendication d'un droit personnel à l'intimité en conflit avec le privé familial, et c'est alors que l'écriture journalière, de technique éducative, devient écriture subversive, instrument d'une vie à inventer.
67. Voir Roger Chartier (dir.), *La Correspondance. Les usages de la lettre au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1991.
68. *Ibid.*, p. 452.
69. Voir Laurence van Ypersele, « Entre parole publique et intimité du dire », dans Paul Servais, Laurence van Ypersele et Françoise Mirguet (dir.), *La Lettre et l'Intime : l'émergence d'une expression du for intérieur dans les correspondances privées (17<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> siècles)*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, 2007, p. 123-137.
70. *Ibid.*, p. 133 (lettre citée datée de décembre 1832).
71. *Ibid.*, p. 133 (lettre citée datée du 12 septembre 1832).
72. Voir José-Luis Diaz, « Le XIX<sup>e</sup> siècle devant les correspondances », *Romantisme*, n° 90, p. 20.
73. Eugénie de Guérin, *op. cit.*, p. 75 (23 août 1835).
74. Sand Delacroix, *Correspondance. Le rendez-vous manqué*, Paris, Éditions de l'Amateur, 2005, p. 175 (1<sup>er</sup> mars 1848).
75. Sainte-Beuve, *Lettres à deux amies (1854-1857)*, Paris, éditions des Horizons de France, 1948, p. 159 (lettre de Marguerite Elias à Sainte-Beuve du 20 septembre 1855).
76. Loïc Chotard, « Les correspondances au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Patrick Berthier et Michel Jarrety (dir.), *Histoire de la France littéraire, t. 111 : Modernités XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, PUF, 2006, p. 406.
77. Paula Cossart, *Vingt-cinq ans d'amours adultères. Correspondance sentimentale d'Adèle Schunck et d'Aimé Guyet de Fernex 1824-1849*, Paris, Fayard, 2005, p. 401 (lettre d'Adèle à Aimé du 6 novembre 1832).
78. Philippe Perrot, *Le Travail des apparences. Le corps féminin XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1984, p. 139.
79. Brigitte Diaz, *Stendhal en sa correspondance*, Paris, Champion, 2003, p. 34.

## RÉSUMÉS

À notre époque, qui a transformé tout ce qui est intime en sa propre maxime jusqu'à en perdre toute signification, il est difficile de se représenter l'époque où la culture de l'intimité a fait son apparition. Nous chercherons ici à comprendre cette notion par le biais de son authenticité historique. La culture de l'intimité s'est développée au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle : elle a émergé, entre autres, par la sécularisation d'un dialogue de confession comme dans le style de la fermeture,

visible dans les limites de la vie privée. L'aspiration à l'intimité caractérisait spécifiquement certaines pratiques d'écriture. Croire que la lettre et le journal intime ont toujours transmis l'intimité de leurs écrivains est un point de vue extrêmement fictif. Nous analyserons comment l'évolution des changements historiques dans les lettres a rencontré celle des journaux intimes, qui sont alors devenus (d'abord la lettre, puis le journal intime) des outils essentiels de la fabrication à petite échelle de l'intimité.

In our contemporary era, which turned all that is intimate into its maxim to the point of becoming meaningless, it is difficult to picture the time when the culture of intimacy came into being. Here, we will seek understanding of the notion through its historical authenticity. The culture of intimacy developed during the eighteenth century: it emerged, among others, through the secularisation of a dialogue of confession as in the style of the closing, visible within the confines of private life. Aspiring to intimacy specifically characterised certain writing practices. To believe that the letter and the journal have always conveyed the intimacy of their writers is a largely fictitious view. We will analyse how the path of historical changes in letters met that of personal journals, which then became (first the letter, then the journal) essential tools for the small-scale manufacture of intimacy.

## INDEX

**Mots-clés** : intime, dix-huitième siècle, histoire littéraire, journal personnel, histoire des sensibilités

**Keywords** : intimate, eighteenth century, literary history, correspondence, personal journal, history of sensibilities

## AUTEUR

**FRANÇOISE SIMONET-TENANT**

Université Paris 13, CENEL